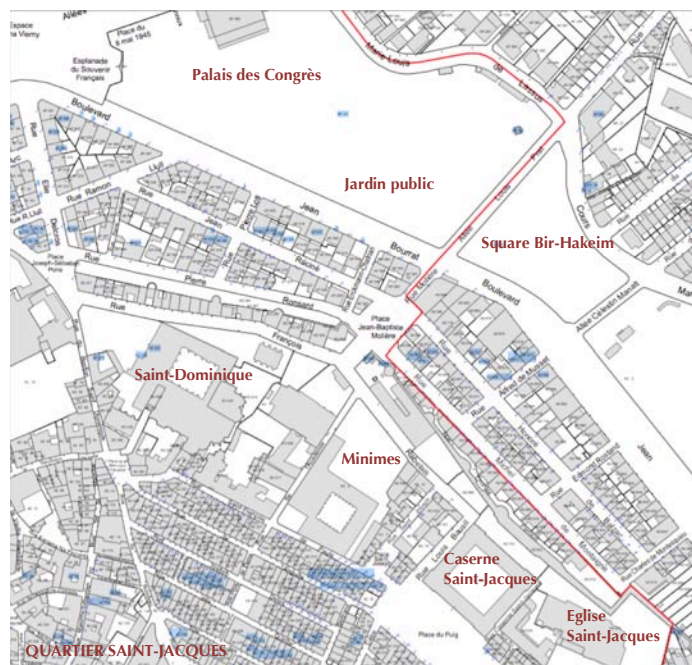


2 - ACCÈS NORD AU QUARTIER SAINT-JACQUES

Après le déclassement de Perpignan comme place forte (à l'exception de la Citadelle) en 1901, les remparts furent en grande partie détruits et malgré la forte polémique qui naquit au sujet du Castillet qui était classé monument historique, cette vaste opération que l'on qualifierait aujourd'hui de « vandalisme » fut opérée à la satisfaction quasi générale. Bien plus tard, des esprits éclairés comme Albert BAUSIL ou Horace CHAUVET, s'élevèrent en protestataires, ce qui n'empêcha pas la poursuite de cette « réunification » par l'arasement des remparts sud dans les années 1920.

La topographie de la ville du côté nord obligea Edmond Bartissol à conserver la muraille médiévale du XIIIe s. avec les 8 tours qui la flanquaient, ce qui empêcha de ce côté nord l'ouverture de Saint-Jacques sur le nouveau quartier en contrebas, comme il l'aurait souhaité. Antoine de ROUX souligne dans son ouvrage qu'il existe donc « *un hiatus considérable entre la vieille ville et les nouveaux quartiers qu'un escalier monumental devait pallier. Mais l'importante rupture du site n'a pas permis que ce dernier assure une liaison efficace entre deux quartiers que tout différencie, la vieille et populaire paroisse Saint-Jacques et le nouveau quartier résidentiel.* »¹



Le trait rouge indique la limite du secteur sauvegardé



Vue du rempart au début du XXes.

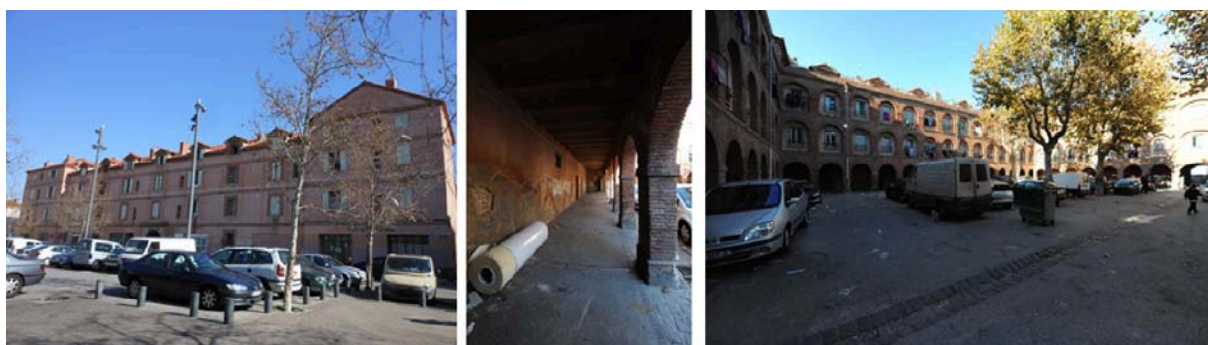
Voir en annexe l'étude historique de ce secteur

¹ A. DE ROUX, *Perpignan - De la place forte à la ville ouverte*, Saint-Estève 2014, p. 345-346

Le quartier vit aujourd'hui replié sur lui-même, avec essentiellement deux communautés qui s'évitent... Sa reconquête, pour y retrouver la mixité que chacun appelle de ses vœux, prendra certainement beaucoup de temps, mais il faut dès à présent mettre en place les conditions pour donner ou redonner envie d'y habiter, quelle que soit sa condition sociale ou sa confession.

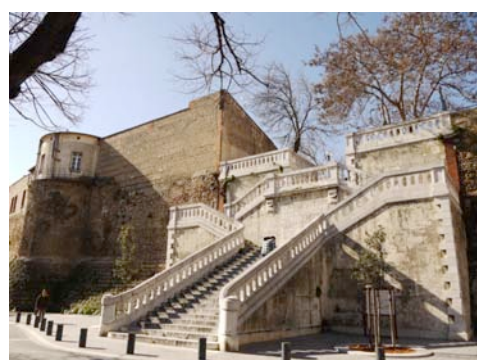
Indépendamment des actions nécessaires sur le bâti, sujet abordé dans le rapport de présentation, il faudrait lui donner un attrait touristique/patrimonial immédiat et faciliter son accès.

La première action consiste à **changer l'affectation de la caserne Saint-Jacques**, ouvrage de la fin du XVII^e s. en supprimant les logements pour lui donner une dimension publique à la hauteur de sa qualité. Rien ne s'y oppose réglementairement, ce n'est qu'un sujet social délicat.



Vues de la Caserne Saint-Jacques : Place du Puig - Arcades – Cour

La seconde qui peut être concomitante, consiste à **créer un « appel » depuis le Palais des Congrès, l'esplanade et autres lieux très fréquentés de la ville**, vers la partie haute de Saint-Jacques et les ensembles monumentaux qui l'habitent, depuis Saint-Dominique jusqu'aux jardins de la Mirande. A partir de l'ancienne caserne Saint-Jacques requalifiée, il serait possible d'établir un lien par un axe affirmé nord-sud, en s'appuyant sur la place Berton réaménagée.



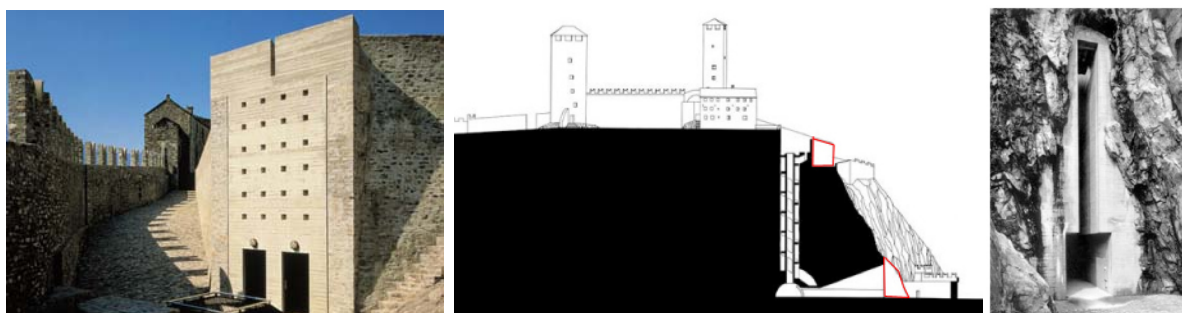
Chacun sait que l'accès au quartier Saint-Jacques est relativement aisé du côté Est, par les quatre rues qui, partant de la place Cassanyes (Porte de Canet, Mercadiers, Paradis et Lluçia) permettent un parcours bien repérable vers l'Ouest et le quartier Saint-Jean. Il est un peu moins évident au Sud et à l'Ouest par les rues Lluçia, de l'Université et du Ruisseau, très encombrées par la circulation automobile. Il est très difficile depuis le nord car on n'y rentre que par la place Pons dans l'angle nord-ouest ou bien par l'escalier Molière. *(voir photo ci-contre)*

L'orientation donnée est donc celle d'un accès « facilité », en application de la **loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**, en créant un ascenseur dans la tour évidée à l'Est de l'escalier moderne inaccessible à toute personne handicapée. La solidarité nationale nous y contraint.

L'idée n'est pas nouvelle et indépendamment des engins techniques conçus à cet effet dans le monde entier pour relier ville basse et ville haute, l'un des exemples les plus connus et unanimement reconnus est celui du Castello de Castellgrande dans le Tessin (projet de Aurelio GOLFETTI).



Le château est aujourd'hui accessible par un tunnel et un ascenseur aboutissant dans la cour centrale.



Arrivée supérieure – Coupe de principe – Départ inférieur
Les trois châteaux Castellgrande, Montebello et Sasso Corbaro sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

Au résultat, chacun peut aujourd'hui, sans discrimination, accéder à tous les niveaux extérieurs et intérieurs et notamment aux salles d'exposition.

L'intervention sur les tours existantes de l'ancien rempart de Perpignan est un exercice qui s'est développé en même temps que le lotissement supérieur lui-même, l'un des projets les plus aboutis étant celui de Raoul Castan pour la villa du peintre Bausil, en 1925 (voir l'étude historique en annexe).



L'orientation d'aménagement consiste donc à créer un « évènement architectural » accessible à tous, qui permettrait de drainer le nombreux public fréquentant l'esplanade du Palais des Congrès, les jardins publics et le square Bir-Hakeim, par le boulevard Bourrat et les rues adjacentes (Montaigne, Molière, Musset...), pour le conduire à la ville haute vers le quartier Saint-Jacques : ce serait donc un ascenseur installé dans la tour évidée appartenant à la ville, à côté de l'escalier Molière, aboutissant à un espace planté en couronnement des remparts jusqu'au remarquable jardin de la

Mirande aménagé sur le bastion Saint-Jacques. Le couronnement de cette tour pourrait faire l'objet d'un concours d'architecture.

Cette Orientation d'Aménagement et de Programmation n°2 se situe dans la continuité de l'histoire (cf. Annexe), : elle permettra de redynamiser le quartier Saint-Jacques via une accessibilité plus facile pour le public et les personnes à mobilité réduite et d'établir un cheminement urbain touristique et paysager via l'aménagement d'un espace planté en couronnement des remparts entre l'escalier Molière et le jardin de la Miranda

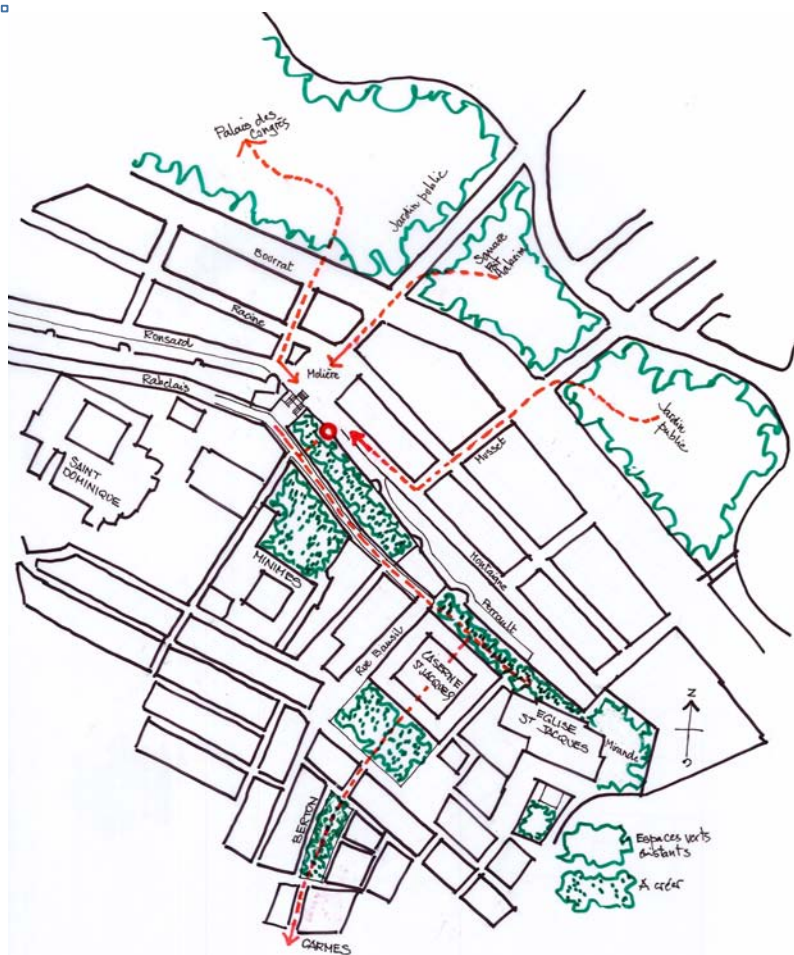


SCHÉMA D'ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N° 2



EXTRAIT DU DOCUMENT GRAPHIQUE DU DOSSIER DE RÉVISION

ÎLOT REMPART - ACCÈS NORD QUARTIER SAINT-JACQUES

- Edifice :** Jardins du Bastion St-Jacques avec ses remparts et ses escaliers (AS 22)
Secteur : Ancien bastion St-Jacques
Adresse : rue François Rabelais - Eglise Saint-Jacques - rue Charles Perrault
Parcelles : Rempart AS 22-694 - Bastion lié à l'Eglise Saint-Jacques AS 22-524.
Protection MH : Site classé par décret du 18 novembre 1942
(Servitude de protection des sites et monuments naturels AC2)
Propriétaire : Mairie de Perpignan
Intérêt historique & patrimonial : ★ ★ ★



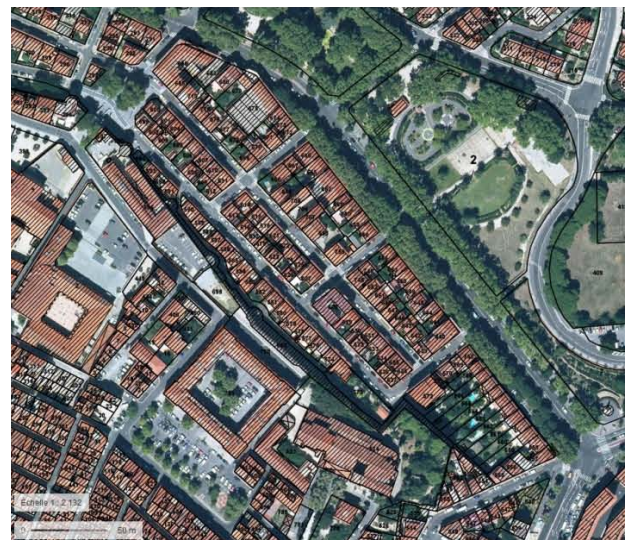
Localisation Rempart nord & bastion Saint-Jacques



Plan cadastral actuel (parcelle 694 & 524)



Îlot Rempart nord & ancien bastion St-Jacques, vue aérienne.



Superposition cadastrale emprise ancien bastion St-Jacques

Localisation, composition urbaine et caractéristique de l'îlot et du parcellaire

Entre les rues François Rabelais et Pierre de Ronsard, dans le secteur nord-est du centre historique (Section Usb2) subsistent les vestiges de l'enceinte urbaine aménagée à partir de 1277 à la demande de Jacques II de Majorque afin de protéger le quartier Saint-Jacques.

Achevées vers l'an 1300, huit tours semi-circulaires comportant plusieurs étages de meurtrières viennent flanquer les courtines de cette fortification qui fut remaniée une première fois en 1535 par les ingénieurs de Charles Quint, puis lors de la mise en défense de la ville par Vauban entre 1681 et 1685. L'enceinte unitaire a été interrompue après 1904 suite au démantèlement des remparts pour constituer une liaison entre le quartier Saint-Jacques et le faubourg nord en cours d'aménagement. La création de l'escalier dit Molière entre 1910 et 1920 a induit le long de l'enceinte intérieure la composition de deux îlots distincts.

La portion du rempart correspondant aujourd'hui à l'îlot AD 01, compris entre les rues François Rabelais et Pierre Ronsard a été divisée et lotie en 23 parcelles de surfaces régulières, tandis que la section du rempart délimitée par l'escalier Molière jusqu'à l'église Saint-Jacques (îlot AS 22) présente seulement 4 parcelles composées aujourd'hui d'un établissement public (parcelles 596 & 597), d'un espace d'exposition et d'interprétation de l'architecture l'Atelier d'urbanisme (parcelle 595) attenant à une vaste aire de stationnement affectée aux services municipaux et d'un espace non bâti au nord de la caserne du Puig (parcelle 750).

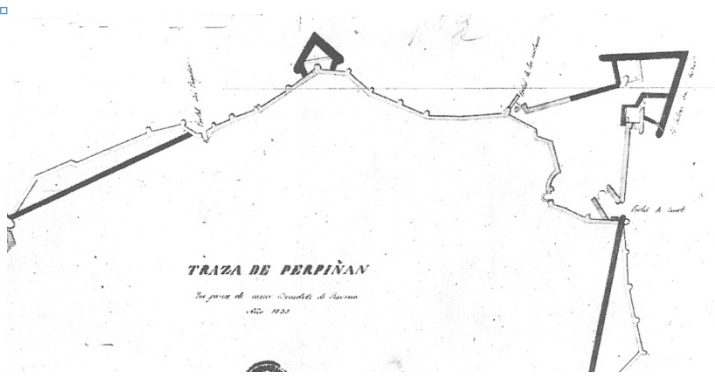
En contrebas, le bâti des remparts reste nettement perceptible jusqu'à la place Jean-Baptiste Molière (jardin des remparts) et sous la parcelle AS 22-597 et la partie occidentale de la parcelle AS 22-596. Puis le rempart disparaît peu à peu suite à l'urbanisation du faubourg nord et le lotissement en 22 parcelles de l'ancienne emprise de la fausse braie située le long de la rue actuelle Michel de Montaigne. Si les parcelles AS 22-591 à 594 sont adossées au pied de la courtine, une rue a été aménagée au niveau de la fausse braie permettant ainsi un alignement de la rue Michel de Montaigne avec le tracé orthonormé des îlots du faubourg nord déterminés par les rues Honoré de Balzac, Alfred de Musset et le boulevard Jean Bourrat.

Malgré le développement de l'urbanisme au cours des premières décennies du XXe siècle, le tracé et la mise en œuvre du rempart conservant plusieurs phases chronologiques du bâti, demeure nettement perceptible et offre depuis le point haut une vue panoramique sur les quartiers nord-est et sud-est de la ville et depuis le point bas une contreplongée marquée sur le bâti.

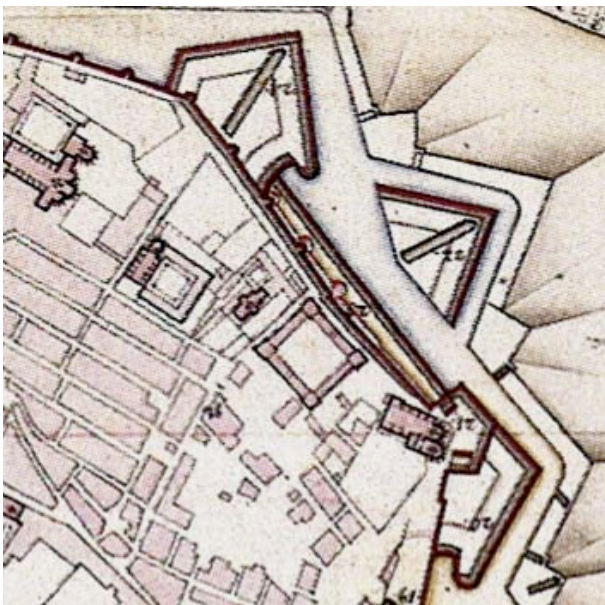


Parcelles adossées contre le rempart en contrebas de la braie. Vue des parcelles aux pieds des courtines, (îlot hors PSMV).

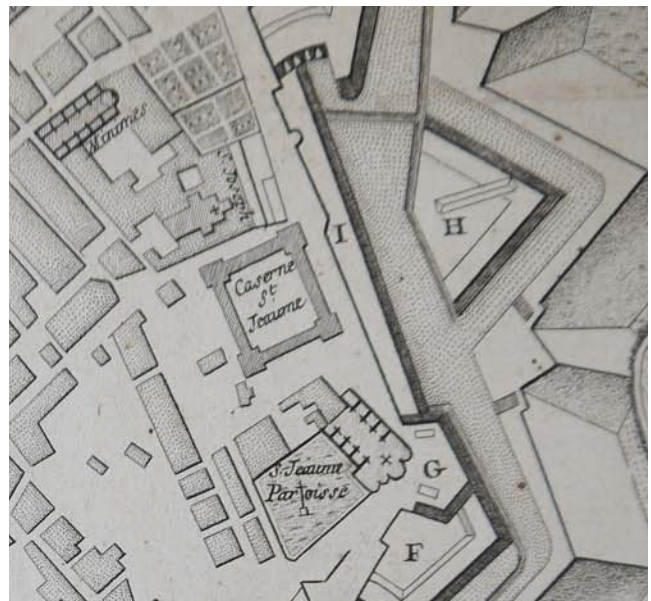
Cartographie évolution urbaine



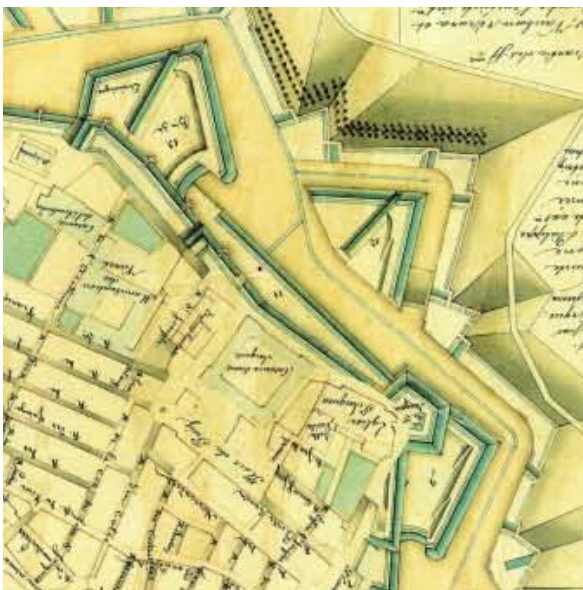
Tracé du projet des fortification sous Charles Quint 1535.
(Carte extraite de l'ouvrage d'Antoine de Roux : 2014, figure 4)



Plan Rousselot 1691. Emprise des remparts nord et du bastion St-Jacques.
(Arch. Mun. Perpignan 1F1145)



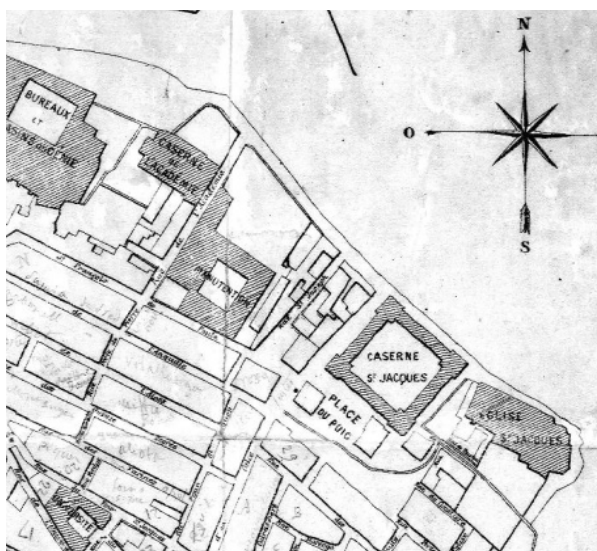
Plan Moithey (vers 1785) I : Rempart nord G : Bastion
(Arch. Ministère de la Défense, Perpignan art. 8, sect. 1, 1/6)



Plan Costa 1847. Rempart nord & anciens bastions,
(Arch. Coll. Privée).



Carte d'Etat Major de Perpignan (vers 1850-1851).
(Arch. IGN cartothèque feuille n°255).



Plan de nivellement Bardou Joseph 1867
(Arch. Médiathèque de Perpignan).



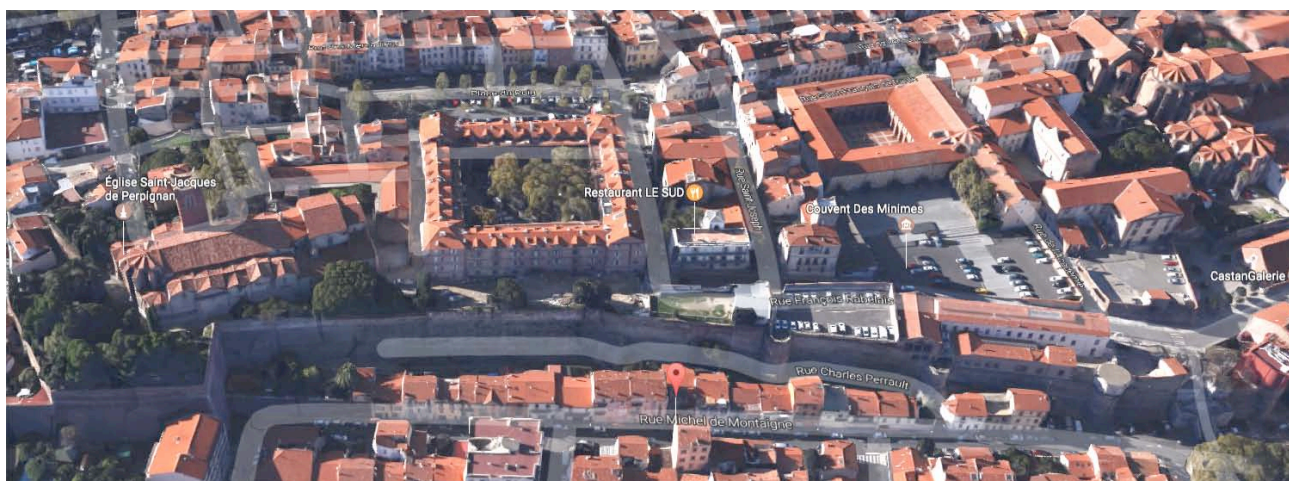
Plan de 1960-70, Vestiges du rempart Nord & du Bastion St Jacques.
(Arch. Mun. de Perpignan 1Fi144).

Bien que le tracé des remparts reste imprécis sur le plan des ingénieurs de Charles Quint malgré l'identification d'une succession de tours et d'un bastion, la composition du rempart au nord assurant la défense du quartier Saint Jacques se distingue nettement sur le plan de Rousselot datant de 1691. Entre le bastion Saint Jean et le bastion Saint Dominique figurent seulement 3 tours (parcelles actuelles AD 01-377, 384 & 389), tandis que 2 tours apparaissent au sein même du bastion Saint-Dominique (AD 01-396 & en pied de AS 22-596). C'est entre ces deux dernières que fut aménagé l'escalier Molière entre 1906 & 1910. Le tracé de la fausse braie marque une ligne droite régulière jusqu'au bastion Saint Jaume (désigné par la suite Saint-Jacques).

Si la plate-forme a été lotie au cours de la première moitié du XXe siècle, le fossé est devenu la rue Montaigne tandis que la demi-lune Saint-Dominique a totalement disparu du tracé urbain. Jusqu'au démantèlement des remparts entre 1904-1910, la configuration parcellaire reste inchangée.

La construction de bâtiments le long de la rue François Rabelais entre 1920-1930 (Direction des ressources humaines) et 1932 (Atelier d'Urbanisme) a modifié la hauteur des remparts dont les arases ont été ponctuellement abaissées pour permettre la mise en œuvre du bâti. Des reprises en brique marquent nettement la présence de garde-corps assurant la mise en sécurité de l'espace de stationnement (partie orientale de la parcelle AS 22-65/95). Après l'aire de stationnement municipale et jusqu'au bastion Saint Jacques figurent des espaces non bâtis partiellement inaccessibles au public jusqu'au jardin de la Miranda, dont l'accès est lui-même réglementé.

Ces espaces représentent un intérêt majeur du quartier Saint-Jacques nécessitant d'être davantage valorisé et requalifié au regard du potentiel patrimonial et paysager qu'il offre naturellement.



Vue aérienne des remparts nord permettant d'entrevoir l'urbanisation en contrebas et les espaces bâtis et non bâtis en partie supérieure.
(Source : Google Maps)

Plan en relief de 1686.

Couvent des Dominicains ▼

Couvent des Minimes ▼

Eglise Saint Jacques ◀



▶ Bastion Saint Dominique

▶ Fausse Braie

▶ Demi lune Saint-Dominique

▶ Fossé

▶ Bastion Saint-Dominique

▶ Demi lune et réduit de la Porte de Canet

Synthèse chronologie historique.

1277 : Début de la construction des remparts de la seconde enceinte de la ville, venant longer la Basse et remontant à l'église Saint-Jacques. L'édification de l'enceinte commence sur le versant sud-ouest en même temps que le Palais des rois de Majorque.

1278 : Plus ancienne mention de l'enceinte au « *lieu-dit las Comas, derrière le couvent des pères de la Merci* »

1305 : Renforcement du Palais des rois de Majorque pour la construction de tours semi-circulaires. Une trentaine venait alors flanquer le côté nord-est selon le plan de Simancas.

1324 : Autorisation du roi Sanç donnée aux consuls pour louer les tours de l'enceinte aux habitants, ces derniers devant assurer l'entretien et la sécurité.

1341 : Description de la seconde enceinte dans le procès-verbal dressé par les consuls de la ville.

1478 : Des réparations des murs et des fossés sont imposées par le viguier du Roussillon aux consuls.

1552 : Construction du petit bastion Saint-Jacques par l'ingénieur militaire de Charles Quint, Giovan Battista Calvi.

XVIe siècle : Modifications topographiques de la zone des remparts avec la surélévation de l'actuelle place Joseph-Sébastien Pons.

1681-1685 : Construction du grand bastion Saint-Jacques lors des travaux de Vauban sur le prolongement du petit bastion, à l'arrière de l'église paroissiale Saint-Jacques.

1686 : La présence de huit tours semi-circulaires est attestée par divers plans.

1895-1896 : Percement des remparts par la création de la porte Saint-Dominique permettant une liaison directe entre le vieux quartier de Saint-Jacques et le secteur des Platanes.

1904 : Démolition de la porte Saint-Dominique sous la première campagne de destruction des remparts.

Entre 1906 & 1910 : Construction de l'escalier Molière.

1942 : Les jardins du bastion Saint-Jacques, ses remparts et ses escaliers sont classés au titre des sites.

1962 : Création du jardin de la Miranda au sein de l'ancien bastion Saint-Jacques.

Intérêt architectural & archéologie du bâti (Synthèse)

Les remparts d'une emprise de plus de 4.00 m en pied et d'une largeur d'environ 1.40/1.50 m au niveau des arases actuelles ont été édifiés « *en plein milieu du talweg, ce qui posera de nombreux problèmes aux XVIIe et XVIIIe siècles tant aux ingénieurs castillans qu'aux ingénieurs français* » (De Roux, A. : 2014, p 61). Les murs de cette partie des remparts « *servent de soutènement au plateau (dominé par les églises des Dominicains et de Saint-Jacques), limité à l'Est par le bastion de Charles Quint (ou petit bastion Saint-Jacques)* » (Bayrou, L., Castellvi, G. : 1987, p 207). Les remparts servent encore aujourd'hui de dispositif de soutien à l'ancien quartier de Saint-Jacques et aux maisons situées le long de la rue Rabelais.

Cette caractéristique empêcha par ailleurs au promoteur Edmond Bartissol alors en charge de la démolition des remparts entre 1904-1910 puis en 1930 de détruire cette partie de l'enceinte et le bastion Saint-Jacques. La surélévation de la place Joseph-Sébastien Pons au XVIe siècle enterra en partie un tronçon des remparts le long de la rue Ronsard. De ce fait, les deux premières tours et la base des courtines ne sont pas visibles actuellement.

Les constructions des maisons de ville de l'îlot AD 01 au-dessus de la portion ouest des remparts nord s'étend entre 1900 et 1930. Certaines ont été édifiées sur les tours existantes à intervalle régulier tous les 400 m. Lors des travaux d'arasement le traitement des limites arrières des parcelles a fait l'objet d'un travail soigné et harmonieux des garde-corps et de leur base. On en perçoit encore le détail sur la continuité des parcelles 390 à 392 y compris la tour n°3 (parcelle 389).

Il s'agit ici d'une véritable séquence urbaine visant à valoriser un élément architectural majeur.



AD 01-392 et 391 (dr)



AD 01-391 et 390 (dr)



AD 01-390 et tour n°3 (389) à droite.

Nombre de constructions érigées par la suite n'en ont pas respecté ou compris la valeur.



L'atelier et la maison du peintre Louis Bausil, construits en 1925, plus connus sous le nom de « *La Maison Rouge* » par sa couleur dominante montre un intéressant exemple de **confrontation** d'époques, de styles mais aussi chromatique (ci-contre).



La tour n°1 s'élève sur une hauteur de 4.50/ 5.00 m par rapport au niveau de sol de circulation actuel. Son appareillage est uniquement composé de galets. Cinq archères viennent percer la tour avec une ouverture d'environ 80 m et un encadrement en pierres de taille extraites « *dans un poudingue à gros éléments calcaires* » (Bayrou, L., Castellvi, G. : 1987, p 207). (ci-contre).

Le percement d'un garage dans l'axe de la tour a fortement modifié l'image du bâti médiéval.



Tour n°1 - Parcelle AD 01-377



Tour n°2 - Parcelle AD 01-385



Tour n°3 - Parcelle AD 01-389



Tour n°4 - Parcelle AD 01-396

La tour n°2 à une hauteur de plus ou moins 6.00 m avec un appareillage composé d'une alternance de 5 à 6 rangs de galets puis de 1 à 2 assises de brique. Sporadiquement quelques briques se mêlent aux galets (hypothèse reprise du bâti).

La tour n°3 comprend un glacis sur une hauteur d'environ 1.40 m et s'élève jusqu'à 7.00 m. Le talus est caractérisé par un appareillage de galets compris entre un rang de brique. Une série de cinq archères situées 4.00 m de hauteur viennent assurer la défense. Les courtines qui jouxtent la tour sont également talutées en soubassement.

La hauteur de la tour n°4 est d'environ 10.00 m. Elle comporte un glacis prononcé s'élevant sur 4.00 m et ayant une emprise de 2.50 m de large. La mise en œuvre du bâti est « *montée en lits alternés de galets (double assise) et d'arases (préférer plutôt le terme d'assises) de brique sur 11 niveaux* » (Bayrou, L., Castellvi, G. : 1987, p 209). En partie supérieur l'appareillage est majoritairement composé de galets puis avant la surélévation du chantier de la maison Rouge de 1925 d'une alternance de briques et galets. Des reprises ponctuelles en pierres de taille et en briques semblent avoir eu lieu à une date indéterminée (hypothèse XVIe, XVIIe siècles).

Entre cette dernière tour et la suivante (tour n° 5), un **escalier monumental** permettant de relier la place Molière à la rue Rabelais a été construit vers 1910, peu de temps après la première campagne de démolition des remparts. Une volonté d'urbaniser la partie nord de la ville était déjà en cours.



Vues générales de l'escalier Molière : depuis la place,



depuis St Jacques et ouvrant sur le boulevard Jean Bourrat.

La tour n°5 est similaire à la précédente avec quatre archères appareillées de calcaire gris.

La tour n°6 est localisée à l'intersection des rues Montaigne et Charles Perrault, elle est identique à la précédente, l'arasement en briques du début XXe a disparu remplacé par un élément béton 80 cm plus haut.

Quant aux tours n°7 et n°8, leurs bases sont talutées comme celles des tours n°3 et n°4. La tour n°8 est toutefois arasée à une hauteur d'environ 3.00 m.



Tour n°5



Tour n°6



Tour n°7



Tour n°8

(Les 4 tours dans la parcelle AS 22-694).

La dernière courtine comprise entre la tour n°8 et le bastion Saint-Jacques présente de nombreuses reprises du bâti. Une étude archéologique serait nécessaire pour déterminer les différentes phases chronologiques d'édification et de restauration. Cette partie du rempart conserve un chemin de ronde régulièrement défendu par des meurtrières qui auraient été aménagées aux cours des XVIe ou XVIIe s.



Bastion St Jacques et étagements des niveaux de remparts.
AS 22-524

Enfin, le long de la rue Montaigne subsiste au niveau de la parcelle AS 22-583 le glacis de la fausse braie renforçant au XVIIe siècle la défense du rempart primitif.



AS 22-583



Vue générale des remparts nord-est dominant les maisons de l'îlot AS 22 situées au pied des courtines.



Bastion Saint-Jacques : appareillage en briques et chaînage d'angle en pierres de taille.

Iconographies anciennes



Cartes postales du quartier St-Jacques depuis le sud-est au début du XXe s avant le démantèlement des remparts. Porte Saint-Dominique. Laissant apparaître en arrière plan l'église de Saint-Jean le Vieux (Coll. Lauvernier, P.)



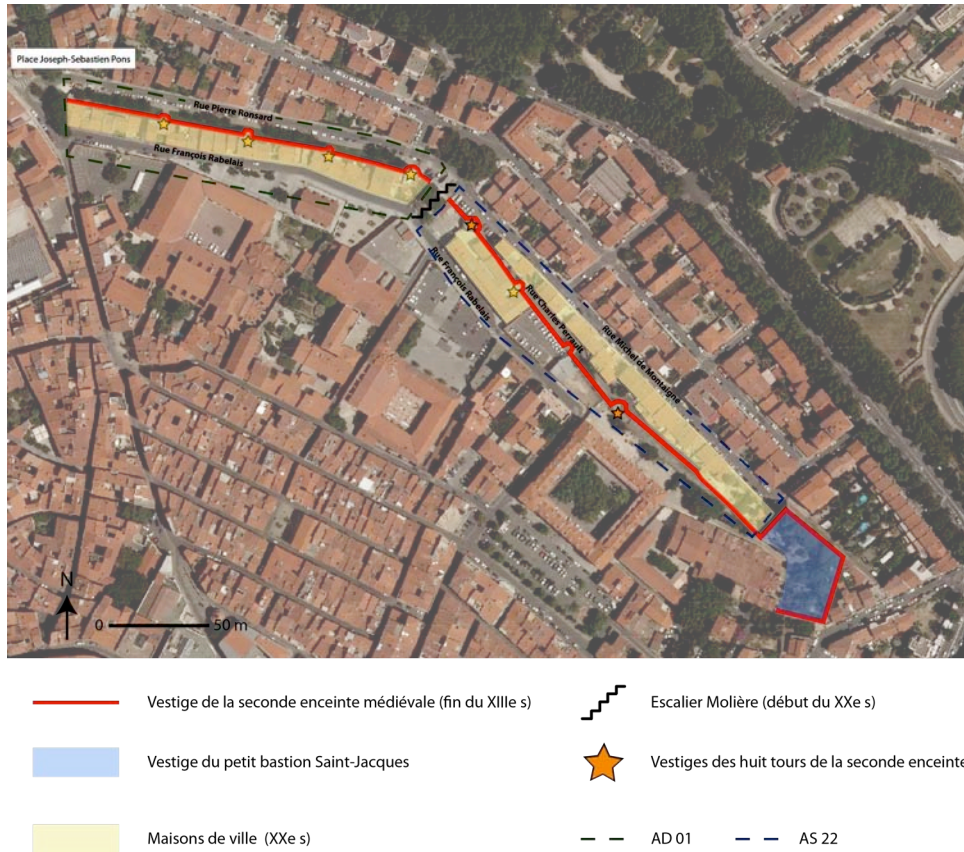
Bastion Saint-Dominique en cours de démantèlement face à la caserne Gallieni. (Coll. Arch. Mun. de Perpignan)

Bastion Saint-Dominique en cours de démantèlement. (Coll. Lauvernier, P.)



Bastion Saint-Dominique détruit, à gauche apparaît le tracé de la voie de tramway menant à Canet-Plage (Coll. Lauvernier, P.)

Synthèse espaces bâtis et non bâtis



Conclusion, propositions prescriptions.

Les remparts nord édifiés au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle et durant les premières décennies du XIV^e siècle doivent leur préservation au contexte géographique et topographique du quartier Saint-Jacques. Leur construction résulte en effet d'un relief marqué dès l'origine par un terrain en déclivité et divers aménagements en terrasses.

S'ils constituent les fondations des maisons loties en partie occidentale (îlot AD 01), ils forment une importante rupture entre « *la vieille et populaire paroisse Saint-Jacques et le nouveau quartier résidentiel, et même petit-bourgeois du square* (au niveau du boulevard Wilson) » aménagé au début du XX^e siècle (De Roux, A. : 2014, p 346).

La mise en scène de l'escalier Molière dans le tissu urbain, face à une place formant le point d'intersection d'un tracé urbain orthonormé visait à établir une liaison entre le centre ancien et le nouveau faubourg.

Sources documentaires

- Aragon, H. : Les monuments et les rues de Perpignan du Xe au XXe siècle, Perpignan, 1928.
- Camps, C. : Perpignan pas à pas. Ses rues, ses places, ses remparts, Éditions Horvath, 1993, 207 p
- Bria, R-S. : Le Patrimoine du Roussillon présenté par localité, Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, CXXe vol, Perpignan, 2013, 282 p.
- Ducros, J-M. : Perpignan et son patrimoine, JMD Éditeur, Perpignan, 2017, 378 p.
- De Roux, A. : Perpignan à la fin du XVIIe siècle, Le plan en relief de 1686, Perpignan, 1990, 64 p.
- De Roux, A. : Perpignan, De la place forte à la ville ouverte, Xe-XXe siècle, Éditions Les Presses Littéraires, 2014, 431 p.
- Lauvernier, P. : Perpignan 1900-1914, Cartes postales du passé, Éditions Les Presses Littorales, Saint-Estève, 2005, 349 p.
- Bayrou, L., Castellvi, G., Esquisse d'une étude des vestiges des fortifications urbaines médiévales en Roussillon, in *Études roussillonnaises* offertes à Pierre Ponsich, Perpignan, 1987, pp 187-210.
- Rieu, B. : Perpignan d'antan à travers la carte postale ancienne, Éditions HC, 2010, 109 p.
- Ros, M. : Perpignan de A à Z, Éditions Alan Sutton, 2011, 128 p